

**Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 3^e jour de décembre 2012, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

1.0 et 2.0 Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**M. Étienne Cayouette-Goupil
Mme Thérèse Blanchet;
M. Marcel Bégin;
M. Serge Boutin;**

AbsentS : M. Jocelyn Pouliot et M. Richard Pouliot.

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. **Adélarde Couture, maire.**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et modifié;

ADOPTÉE,

- | | | Réunion du 3^e jour de décembre 2012 |
|------|---|---|
| 1.- | Prière; | |
| 2.- | Appel des présences; | |
| 3. | Acceptation de l'ordre du jour; | |
| 4.- | Acceptation des procès-verbaux du 5 novembre et du 15 novembre 2012; | |
| 5.- | Suivi aux procès-verbaux; | |
| 6.- | Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.12-12; | |
| 7.- | La directrice mentionne que les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus ont été déposées; | |
| 8.- | Résolution, ventes pour taxes; | |
| 9.- | Résolution, adoption des changements au budget 2012 de l'OMH et adoption des prévisions budgétaires 2013; | |
| 10.- | Résolution, renouvellement de notre police d'assurances de la Municipalité pour l'année 2013; | |
| 11.- | Avis de motion, règlement numéro 416-2013, taux de la taxe foncière pour 2013; | |
| 12.- | Avis de motion, règlement numéro 417-2013, tarifs d'aqueduc et d'égout pour 2013; | |
| 13.- | Avis de motion, règlement numéro 418-2013, tarifs d'épuration des eaux usées et fosses septiques pour 2013; | |
| 14.- | Avis de motion, règlement numéro 419-2013, tarifs de collecte des matières résiduelles pour 2013; | |
| 15.- | Résolution, renouvellement d'un mandat au sein du conseil d'administration de l'OMH; | |

- 16.- Renouveaulement de l'adhésion à l'ADMQ et à la COMBEQ;
- 17.- Renouveaulement de la contribution annuelle au Transport Adapté l'autonomie pour 2013;
- 18.- Demande de commandite, cueillette de la Solidarité;
- 19.- Demande de commandite, opération Nez Rouge;
- 20.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :
 - A-Membres des comités;
 - B-Voirie;
 - C-Incendie;
 - D-Aqueduc et égout;
 - E-Administration;
 - F-Maire.;
- 21.- Correspondance;
- 22.- Varia:
 - A) Activité, Plaisirs d'hiver;
 - B) Pompe, station pompage eau potable, Wilfrid Allen;
 - C) Fossé (Martin Morin) arrière propriété, rue Fabrique;
 - D)
 - E)
- 23.- Question(s) de l'assistance;
- 24.- Levée de l'assemblée;

Résolution no. 251-12-12

4.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 NOVEMBRE ET 15 NOVEMBRE 2012

Procès-verbal du 5 novembre:

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS, QUE le procès-verbal du 5 novembre 2012 soit adopté, et signé tel que présenté.

ADOPTÉE,

Résolution no. 252-12-12

Procès-verbal du 15 novembre :

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE), QUE le procès-verbal du 15 novembre 2012 soit adopté, et signé tel que présenté.

ADOPTÉE,

Résolution no. 253-12-12

5.0 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Tracteur municipal – déneigement des trottoirs

Nous avons fait l'acquisition d'un tracteur municipal « Trackless » pour le déneigement des trottoirs, cet équipement sera livré au plus tard le 12 novembre prochain, une formation sera offerte à nos employés sur réception de l'équipement.

Prêt de 12,000\$ aux Activités Populaires Lellis Inc.

Le remboursement de ce prêt sera fait après réception par l'organisme, du remboursement des taxes de TPS et TVQ pour les volumes du Centenaire.

Borne sèche – route 204 Ouest – Ste-Justine

Il est mentionné que la borne sèche sera installée durant le mois de novembre, RA Express a signé l'entente de servitude pour l'utilisation dudit terrain.

Demande à la Municipalité de Sainte-Sabine

IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille demande à la Municipalité de Sainte-Sabine d'effectuer le déneigement de la borne sèche à l'intersection de la route 204 Ouest, et de la Route Ste-Sabine, et ce, lors de la virée de la charrue à cet endroit. En échange, les Municipalités de Sainte-Justine et Saint-Camille offriront à la Municipalité de Sainte-Sabine une couverture incendie additionnelle lorsque la borne sèche qui sera installée.

ADOPTÉE,

Résolution no. 252-12-12

6.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 12-12

ATTENDU : la liste des comptes numéro 12-12 préparée par Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 3^e jour de décembre 2012 dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 78,257.45\$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on adopte les comptes mentionnés sur la liste 12-12 tels que présentés. Le total des comptes pour **DÉCEMBRE 2012 s'élève à : 78,257,45\$.**

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 12-12.

Feuille 12-12

	Liste des comptes payés en novembre :	NO. CHÈQUE
1-	90,30 \$	Ch. 1200621
2-	24,08 \$	Ch. 1200622
3-	562,29 \$	Ch. 1200623
4-	5 709,55 \$	Ch. 1200624
5-	85,04 \$	Ch. 1200625
6-	178,10 \$	Ch. 1200626
7-	81,49 \$	Ch. 1200627

8-	531,02 \$	Ch. 1200628
9-	20,00 \$	Ch. 1200629
10-	80,00 \$	Ch. 1200630
11-	35,00 \$	Ch. 1200631
12-	400,00 \$	Ch. 1200632
13-	4 102,69 \$	Ch. 1200633
	11 899,56 \$	TOTAL
	COMPTES À ACCEPTER POUR DÉCEMBRE 2012	NO. CHÈQUE
14-	450,57 \$	Ch. 1200634
15-	716,95 \$	Ch. 1200635
16-	24,00 \$	Ch. 1200636
17-	145,00 \$	Ch. 1200637
18-	451,68 \$	Ch. 1200638
19-	9 659,67 \$	Ch. 1200639
20-	1 382,77 \$	Ch. 1200640
21-	1 015,41 \$	Ch. 1200641
22-	746,19 \$	Ch. 1200642
23-	91,98 \$	Ch. 1200643
24-	66,79 \$	Ch. 1200644
25-	5,75 \$	Ch. 1200645
26-	311,88 \$	Ch. 1200646
27-	951,86 \$	Ch. 1200647
28-	526,71 \$	Ch. 1200648
29-	241,01 \$	Ch. 1200649
30-	589,38 \$	Ch. 1200650
31-	330,27 \$	Ch. 1200651
32-	132,00 \$	Ch. 1200652
33-	50,00 \$	Ch. 1200653
34-	85,08 \$	Ch. 1200654
35-	120,10 \$	Ch. 1200655
36-	286,29 \$	Ch. 1200656
37-	1 211,70 \$	Ch. 1200657
38-	297,02 \$	Ch. 1200658
39-	114,98 \$	Ch. 1200659
40-	68,97 \$	Ch. 1200660
41-	15,13 \$	Ch. 1200661
42-	18,26 \$	Ch. 1200662
43-	475,00 \$	Ch. 1200663
44-	75,00 \$	Ch. 1200664
45-	36,00 \$	Ch. 1200665
46-	487,49 \$	Ch. 1200666
47-	109,23 \$	Ch. 1200667
48-	46,99 \$	Ch. 1200668
49-	65,36 \$	Ch. 1200669
50-	25,80 \$	Ch. 1200670
51-	137,97 \$	Ch. 1200671
	21 566,24 \$	SOUS-TOTAL

	GRAND TOTAL DES SALAIRES ASSEMBLÉE DÉC. 2012	11 696,44 \$
--	---	---------------------

		Feuille 12-12
		No. Chèque
52-	1 353,26 \$	C1200672
53-	1 275,07 \$	C1200673
54-	5 202,57 \$	C1200674
55-	1 057,77 \$	C1200675
56-	13,76 \$	C1200676
57-	30 842,04 \$	C1200677
58-	55,96 \$	C1200678
59-	2 042,54 \$	C1200679

60-	1 580,91 \$	C1200680
61-	931,34 \$	C1200681
62-	436,42 \$	C1200682
	44 791,64 \$	SOUS-TOTAL
	78 257,45\$	GRAND TOTAL

Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois de décembre 2012.

Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale

Résolution no. 255-12-12

7.0 DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

La directrice mentionne que les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus ont été déposées à la Municipalité en novembre 2012.

8.0 RÉSOLUTION – VENTE POUR TAXES 2011

IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE l'on autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à procéder pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis dans le cas de la vente de propriétés dont les taxes n'ont pas été payées depuis trois (3) ans.

QUE l'on autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Nicole Mathieu à enchérir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis lors de la vente qui se tiendra le 9 mai 2013, à la MRC des Etchemins.

Liste des propriétés à vendre :

Référence liste numérotée :

- Numéro : 1
- Numéro : 55
- Numéro : 86

ADOPTÉE,

Résolution no. 256-12-12

9.0 RÉSOLUTION, ADOPTION DES CHANGEMENTS AU BUDGET 2012 DE L'OMH SAINT-CAMILLE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 DE L'OMH

Adoption des changements au budget 2012

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-Camille adopte les changements budgétaires 2012, de l'O.M.H. Saint-Camille, tels que présentés :

Sommaire des changements au budget 2012 :

- Total des dépenses	:	209,635\$
-Total des revenus (à déduire)	:	78,095\$
<u>Déficit avant capitalisation (revenus – dépenses):</u>		131,540\$
Avances (SHQ)	:	(32,448\$)
<u>Déficit à répartir</u>	:	<u>99,092\$</u>

Contributions :

-Société d'Habitation du Québec	:	89,183\$
-Municipalité de Saint-Camille	:	9,909\$

ADOPTÉE,

Résolution no. 257-12-12

Adoption des prévisions budgétaires 2013 de l'OMH :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉTIENNE CAYOUILLE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille adopte les prévisions budgétaires 2013, de l'O.M.H. Saint-Camille, telles que présentées :

Détail du budget 2013 :

-Dépenses	:	195,560.00\$
-Revenus (à déduire)	:	82,028.00\$
Total du déficit	:	<u>113,532.00\$</u>

Contributions :

-Société d'Habitation du Québec	:	102,179.00\$
-Municipalité de Saint-Camille	:	11,353.00\$

ADOPTÉE,

Résolution no. 258-12-12

**10.0 RÉSOLUTION, RENOUELEMENT DE NOTRE POLICE
D'ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE
2013**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis est membre de la Coopérative : « La Mutuelle des Municipalités du Québec »;

CONSIDÉRANT QUE les avantages fiscaux consentis à notre municipalité (ristournes, etc.) contribuent à faire baisser le coût de nos assurances;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille renouvelle pour 2013, son contrat d'assurances avec « La Mutuelle des Municipalités du Québec »;

QUE la prime s'établit pour 2013 à : **25,041\$ (taxes incluses)**

ADOPTÉE,

Résolution no. 259-12-12

**11.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 416-2013, TAUX
DE LA TAXE FONCIÈRE 2013**

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Marcel Bégin de la susdite municipalité :

QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement numéro : 416-2013 relatif au taux de la taxe foncière générale pour 2013.

ADOPTÉE,

Résolution no. 260-12-12

**12.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 417-2013, TARIFS
D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT 2013**

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Serge Boutin de la susdite municipalité :

QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement numéro : 417-2013 relatif aux tarifs fixes d'aqueduc et d'égout pour 2013.

ADOPTÉE,

Résolution no. 261-12-12

**13.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 418-2013,
TARIFS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ET DE FOSSES
SEPTIQUES**

Province de Québec
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Avis de motion est par les présentes donné par M. Étienne Cayouette-Goupil de la susdite municipalité :

QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement numéro : 418-2013 relatif aux tarifs fixes d'épuration des eaux usées et de fosses septiques pour 2013.

ADOPTÉE,

Résolution no. 262-12-12

**14.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 419-2013,
TARIFS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
POUR 2013**

Province de Québec
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Avis de motion est par les présentes donné par Mme Thérèse Blanchet de la susdite municipalité :

QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement numéro : 419-2013 relatif aux tarifs fixes de la collecte des déchets solides pour 2013.

ADOPTÉE,

Résolution no. 263-12-12

**15.0 RÉSOLUTION, RENOUELEMENT DU MANDAT AU
SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH**

Mandat de Mme Johanne Faucher

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE CAYOUCETTE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille nomme Madame Johanne Faucher, à titre de représentante municipale, au sein du conseil d'administration de l'OMH St-Camille, c'est un mandat de deux ans.

ADOPTÉE,

Résolution no. 264-12-12

16.0 RENOUELEMENT ADHÉSIONS COMBEQ & ADMQ

Renouvellement de l'adhésion COMBEQ

IL EST PROPOSÉ PAR MONISEUR SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion à la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec. Notre contribution pour 2013 s'élève à : 285.00\$ (taxes en sus) .

ADOPTÉE,

Résolution no. 265-12-12

Renouvellement de l'adhésion L'ADMQ

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec. Notre contribution pour 2013 s'élève à :

Adhésion : 380\$

Assurance : 210\$

Total : 590\$ (taxes en sus)

ADOPTÉE,

Résolution no. 266-12-12

17.0 RÉSOLUTION, RENOUELEMENT DE NOTRE CONTRIBUTION ANNUELLE AU TRANSPORT ADAPTÉ L'AUTONOMIE POUR 2013

IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2013;

QUE l'on accepte de payer la contribution fixée par « Transport Autonomie Beauce-Etchemins » soit : 1484.36\$;

QUE l'on accepte la tarification à payer par l'utilisateur (voir dépliant de : « Transport Autonomie Beauce-Etchemins »);

QUE la ville de Saint-Georges soit la ville mandataire pour : « Transport Autonomie Beauce-Etchemins».

ADOPTÉE,

Résolution no. 267-12-12

18.0 DEMANDE DE COMMANDITE CUEILLETTE DE LA SOLIDARITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille commandite l'Essentiel des Etchemins pour un montant 90.00\$ qui représente .10\$ per capita.

ADOPTÉE,

Résolution no. 268-12-12

19.0 DEMANDE DE COMMANDITE, OPÉRATION NEZ ROUGE

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille commandite Opération Nez Rouge pour un montant de cinquante dollars (50\$);

ADOPTÉE,

Résolution no. 269-12-12

20.0 RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE

Voirie :

Le responsable de la voirie, M. Marcel Bégin, et l'inspecteur municipal, M. Daniel Boutin ont fait la tournée des rangs et routes pour lister les investissements à faire dans le cadre de la préparation du budget 2013.

Aqueduc et égout :

M. Serge Boutin mentionne qu'une pompe à la station de pompage pour l'eau potable a été installée par Wilfrid Allen Inc., toutefois, il y a des modifications à faire relativement à ladite pompe.

De même, des fuites ont été réparées sur le réseau d'aqueduc pour le secteur de la rue de la Fabrique.

Le maire :

Le maire, M. Adélarde Couture indique qu'il a assisté à plusieurs rencontres : conseil des maires, rencontre avec M. Alvin Doucet pour la présentation de notre politique familiale, rencontre avec le comité de soutien pour le projet de forêt de proximité, réunion sur la sécurité publique, réunion portant sur le budget à la MRC, réunion sur la forêt de proximité avec le conseil municipal, réunion sur la ruralité à la MRC, réunion du CA du DISC, visite de chantier pour la fin du projet de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout et de la chaussée. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

21.0 CORRESPONDANCE

Demande de financement du Corps de Cadets

La directrice fait lecture d'une demande du Corps de Cadets 2948 de la Frontière pour le financement des activités pour l'année 2013.

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE CAYOUILLE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE le conseil municipal commande le Corps de Cadets 2948 de la Frontière pour un montant de cinquante dollars.

ADOPTÉE,

Résolution no. 270-12-12

Lettre M. Bruno Fournier – dommage causé à son véhicule

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE CAYOUILLE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE le conseil municipal accepte de payer la facture de 91.98\$, relativement à un dommage causé à son par le camion de services de la Municipalité.

ADOPTÉE,

Résolution no. 271-12-12

Dérogation mineure M. Jacques Guillemette

La directrice fait lecture d'une demande de M. Jacques Guillemette pour une dérogation mineure pour l'agrandissement de sa maison.

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de M. Jacques Guillemette relativement à une dérogation mineure pour la rénovation, et l'agrandissement de sa maison sise au 182, rue Principale, à Saint-Camille, lot 16-P, rang 6, Canton Bellechasse;

CONSIDÉRANT QU'après vérification du plan d'implantation de l'arpenteur géomètre, la bâtisse sera à une distance de 6,55 mètres au lieu de 7,6 mètres pour la marge de recul avant;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a approuvé cette demande de dérogation mineure lors d'une assemblée spéciale;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de M, Jacques Guillemette, du 182, rue Principale, à Saint-Camille, lot 16-P, rang 6, Canton Bellechasse pour une marge de recul avant qui sera à 6,55 mètres au lieu 7,6 mètres.

ADOPTÉE,

Résolution no. 272-12-12

22.0 VARIA :

A) ACTIVITÉ « PLAISIRS D'HIVER »

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE La Municipalité de Saint-Camille participe à l'activité « Plaisirs d'hiver 2013) qui aura lieu entre le 28 janvier et le 3 mars 2013.

QUE l'on autorise la directrice générale à déposer le formulaire d'inscription pour cette activité.

ADOPTÉE,

Résolution no. 273-12-12

B) POMPE, STATION DE POMPAGE EAU POTABLE, WILFRID ALLEN

Cet item a été discuté au point numéro 20, rapports des comités.

C) FOSSÉ (MARTIN MORIN) ARRIÈRE OUEST DE SA PROPRIÉTÉ, RUE DE LA FABRIQUE

Dans les prochaines semaines, nous allons faire une rencontre avec la Fabrique de Saint-Camille pour s'entendre sur le type de canalisation à installer, la Municipalité va collaborer pour le creusage de ce fossé, aux abords de la rue de la Fabrique. Par la suite une lettre sera envoyée aux propriétaires avoisinants, leur demandant de bien vouloir conduire leurs eaux de surface dans ce fossé.

23.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE

Les questions de l'assistance.

24.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 21h45.

Maire, Adélard Couture

Directrice générale, Nicole Mathieu

Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis Province de Québec

Une assemblée spéciale du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 20e jour de décembre 2012, à 19h30 heures à la salle municipale.

1.0 L'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**Mme Thérèse Blanchet;
M. Marcel Bégin;
M. Serge Boutin;**

Absents : **M. Étienne Cayouette-Goupil, M. Richard Pouliot,
M. Jocelyn Pouliot,**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de **M. Adélard Couture.**

La secrétaire-trésorière & directrice générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Appel des présences et acceptation de l'ordre du jour;
- 2.0 Adoption des prévisions budgétaires 2013;
- 3.0 Levée de l'assemblée.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)** que l'on
accepte l'ordre du jour tel que lu et présenté.

ADOPTÉE,

Résolution no. 274-12-12

2.0 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** les
prévisions budgétaires 2013 soient adoptées telles que présentées. Le
budget total pour 2013 s'élève à 1,444,982,00\$ (revenus et dépenses).

ADOPTÉE,

Résolution no. 275-12-12

3.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 20h10.

Le Maire, Adélarde Couture

La directrice générale, Nicole Mathieu